DLP 21-11-88046248

®

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 35 00 28 0

☎ 80.22.19.38

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 26 - 27 octobre 1988

COLZA Charançon du bourgeon terminal : *Traitement souvent justifié* CEREALES D'HIVER : *Pucerons en progression*

C O L Z A

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

SITUATION :

Le vol se poursuit mais dans l'ensemble les captures restent faibles.

Dans l'Yonne et le Nord de la Côte-d'Or des premières captures ont été observées entre le 4 et le 6 octobre, dans les autres zones, elles l'ont surtout été les 17 et 18 octobre.

Il faut cependant noter que dans un certain nombre de postes régulièrement relevés au cours du mois d'octobre, aucune capture n'a été observée. Ces postes se situent :

- En Côte d'Or : Labruyère, Nolay et Salives
- Dans le Doubs : Dannemarie sur Crête
- Dans le Jura : Villevieux
- En Haute Saône : Vantoux
- En Saône et Loire : Bragny Sur Saône et Prissé
- Dans l'Yonne : St Martin S/Oreuse, Coulours, Courson les Carrières et Massangis.

PRECONISATION :

L'optimum de traitement se situe de 10 à 15 jours après les premières captures.

Dans l'Yonne et le Nord de la Côte d'Or, si un traitement n'a pas encore été effectué l'envisager dans les meilleurs délais en cas de capture.

Ailleurs, un traitement est à envisager à partir du 28 octobre.

Un traitement n'est pas justifié lorsqu'aucun charançon n'a été capturé ou lorsque le colza n'a pas atteint le stade 3 feuilles vraies.

CEREALES D'HIVER

La mise en place des semis est maintenant bien avancée.

De nombreuses situations vont de la levée à 1-2 feuilles. Les premiers semis atteignent 3 feuilles - 1ere talle.

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE

SITUATION :

Populations de pucerons : On note encore pour la plupart des situations, une fréquence de 0 à quelques pour-cent de pieds porteurs de pucerons, une tendance à l'augmentation est cependant observée.

P.I.30

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

En Saône et Loire (Maconnais) et dans l'Yonne (Senonais, Jovinien) quelques parcelles présentent jusqu'à 15-20 % de pieds porteurs de pucerons avec parfois de petites colonies.

Pouvoir virulifère : des analyses réalisées sur repousses d'orge portant des pucerons ont montré la présence du virus. Cette donnée, qui va dans le même sens que les observations réalisées dans d'autres régions, fait attribuer aux pucerons un pouvoir virulifère plus marqué que lors des précédentes campagnes.

PRECONISATION :

Les conditions météorologiques actuelles sont favorables aux pucerons.

Dans les parcelles où les populations se situent actuellement entre 10 et 20 % de pieds porteurs, intervenir dès que possible.

Dans les autres situations, poursuivre la surveillance. Intervenir dès que 10 % au moins des pieds sont colonisés.

Pour voir facilement les pucerons, réaliser l'observation au cours d'un après-midi doux et ensoleillé.

—— LIMACES

Compte tenu des conditions météorologiques de la campagne favorables aux limaces de façon directe et indirecte (notamment absence de travail du sol du fait de la période sèche après moisson), les populations, cet automne, sont souvent assez importantes.

Malheureusement, des difficultés d'approvisionnement existent pour toutes les spécialités antilimaces. La situation ne semble pas devoir s'améliorer très rapidement ce malgré les dérogations exceptionnelles qui peuvent être accordées par le Ministère de l'Agriculture pour permettre l'importation de lots disponibles dans des pays voisins.

Concernant, les solutions de remplacement qui sont parfois envisagées, il convient de préciser que :

- une action antilimaces est parfois attribuée à divers produits tels que certains amendements (chaux vive), engrais (cyanamide calcique) ou désherbants (colorants nitrés). Les niveaux d'efficacité restent à déterminer et les risques pour les cultures à cette période peuvent être importants.

- la formulation des spécialités est un élément essentiel de leur efficacité.

- en l'absence de références précises, il paraît aventureux d'attendre d'une pulvérisation, mettant en oeuvre une action de contact, des résultats comparables à ceux obtenus par l'action d'ingestion d'un produit formulé en appât.

- pour des matières actives utilisables sur céréales auxquelles une action de contact peut être reconnue, l'efficacité d'une intervention nécessite la présence effective des limaces en surface au moment du traitement.

*

*   *